



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 19 FÉVRIER 2015 À 19H30 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE CHAMBLY SITUÉ AU 56 RUE MARTEL À CHAMBLY

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
M. Jacques Deslauriers, directeur général adj. aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Est absent :

Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 19 février 2015;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2015;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de janvier 2015;
- 1.4. Adoption du règlement 09-2014 Ajout d'arrêts à Richelieu;
- 1.5. Adoption du Plan Quinquennal d'Immobilisations (PQI) 2015-2019;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 15 janvier 2015;
 - 2.1.1. Présentation des résultats de l'enquête à bord;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
- 2.3. Suivi de l'AQTIM;

3. Finances :

- 3.1. Présentation des états financiers préliminaires au 31 décembre 2014;

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de janvier 2015;
- 4.2. Bilan 2014 du plan d'accessibilité;

5. Correspondance

5.1. Correspondance reçue :

- 5.1.1. CIT Le Richelain - 2014-12-22/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville;
- 5.1.2. MTQ - 2015-01-19/ réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif - Volet 1 / Versement provisoire de la subvention 2014;
- 5.1.3. Bélanger Sauvé - 2015-01-22/ réf. : Vérification des états financiers du Conseil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014;



5.1.4. Imagi Affichage - 2015-01-28 / réf. : Compensations versées pour l'année 2014;

5.1.5. MTQ - 2015-01-03/ réf. : Confirmation des subventions versées en 2014;

5.1.6. CIT Le Richelain - 2015-02-09/ réf. : Dénonciation de l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

5.2. Correspondance envoyée :

5.2.1. Aux fournisseurs du CIT Chambly-Richelieu-Carignan - 2015-01-15/ réf. : Vérification des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014;

5.2.2. Mme Eva Léonie Mutuzo-Brindle - 2015-01-28/ réf. : Remboursement de train;

5.2.3. Monsieur Massimo Iezzi, directeur général de la CMM - 2015-02-10/ réf. : Dénonciation de l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

6.1.

6.2.

6.3.

7. Varia :

7.1.

7.2.

7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2015-015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2015

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques

Appuyé par : Monsieur David Pilon

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 19 février 2015 avec l'ajout des points suivants :

6.1 Modification des véhicules requis lors de la révision du réseau local;

6.2 Résolution autorisant l'achat de lecteurs de cartes à puce portables;

6.3 Résolution relative aux coûts engendrés durant le détour imposé par l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur;

6.4 Ajout d'un départ du taxibus T4 à 5h30 am;

6.5 Adoption du bilan pour le plan d'accessibilité 2014;

Et le dépôt des documents suivants :

- États financiers préliminaires au 31 décembre 2014;
- Maquette de la refonte graphique du site internet;
- Plan d'action pour la révision du réseau local suite à l'enquête à bord;

ADOPTÉE

1.2 2015-016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2014

Il est proposé par : Monsieur David Pilon

Appuyé par : Madame Anne Poussard

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE



1.3 2015-017 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans précise qu'au cours du mois de janvier 2015, la procuration l'autorisant, à titre de secrétaire-trésorière adjointe, à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Allatt présente ensuite la liste des comptes à payer pour le mois de janvier 2015.

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
 Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois de janvier 2015 :



COMPTES À PAYER MOIS DE JANVIER 2015

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
JANVIER	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	REMBOURSEMENT INVENTAIRE	VP-860	(10 860,00 \$)		
JANVIER	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	REPARTITION EQUIPEMENT	VP-902	142,88 \$		
JANVIER	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	COTISATION 2015	2177	18 494,88 \$		
JANVIER	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	COTISATION VENTE ET PERCEPTION 2015	VP-847	37 153,02 \$		
JANVIER	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	COLLOQUE 2015	2208	1 638,39 \$		
JANVIER	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPALE	REPARATION EQUIPEMENT	VP-906	1 178,49 \$	47 747,66 \$	3054
JANVIER	DESSAU INC	HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES	900154348	80 482,50 \$		
JANVIER	DESSAU INC	AVENANT	900154354	6 379,14 \$		
JANVIER	DESSAU INC	IMPLANTATION ET MISE EN SERVICE	900154597	4 281,67 \$	91 143,31 \$	3055
JANVIER	HYDRO QUÉBEC	MISE SOUS TENSION - CHEMIN DES PATRIOTES	6,00001E+11	416,11 \$		
JANVIER	HYDRO QUÉBEC	MISE SOUS TENSION - BOUL FRECHETTE	6,00001E+11	416,15 \$		
JANVIER	HYDRO QUÉBEC	MISE SOUS TENSION - BOUL BRASSARD	6,00001E+11	416,23 \$	1 248,49 \$	3056
JANVIER	ISR TRANSIT	FRAIS SAEIV	41130_30_RC	25 728,65 \$		
JANVIER	ISR TRANSIT	FRAIS SAEIV	141217-19	1 655,64 \$		
JANVIER	ISR TRANSIT	FRAIS SAEIV	141217-20	3 515,81 \$		
JANVIER	ISR TRANSIT	FRAIS SAEIV	141218-27	931,30 \$	31 831,40 \$	3057
JANVIER	VILLE DE SAINTE-JULIE	AVIS PROJET SAEIV	2014-000032	81,05 \$	81,05 \$	3058
JANVIER	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL SENC	GRILLE TARIFAIRE	JY002616	1 107,97 \$		
JANVIER	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL SENC	RÈGLEMENT 09-2014	JY003393	177,12 \$		
JANVIER	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL SENC	ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE	JY003623	63,64 \$	1 348,73 \$	3059
JANVIER	TAXI CHAMBLY INC.	SERVICE JANVIER 2015	310115	7 907,70 \$	7 907,70 \$	3060
JANVIER	TRANSDEV QUÉBEC INC.	SERVICE JANVIER 2015	23-31012015	591 147,88 \$	591 147,88 \$	Dépôt direct
TOTAL DES COMPTES À PAYER					783 316,22 \$	772 456,22 \$

ADOPTÉE

1.4 2015-018 ADOPTION DU RÈGLEMENT 09-2014 AJOUT D'ARRÊTS À RICHELIEU

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné relativement au projet de règlement numéro 09-2014 établissant l'ajout d'arrêts à Richelieu lors de l'assemblée ordinaire du CIT Chambly-Richelieu-Carignan du 11 décembre 2014;

CONSIDÉRANT que les arrêts suivants seront ajoutés au circuit T8

- > 2536 Chemin des Patriotes;
- > 2741 Chemin des Patriotes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
 Appuyé de : Monsieur David Pilon
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 09-2014 établissant l'ajout d'arrêts à Richelieu au circuit T8 devant le 2536 et 2741 Chemin des Patriotes.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2015-019 ADOPTION DU PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2015-2019

CONSIDÉRANT les projets à soumettre au ministère des Transports du Québec dans le cadre du programme quinquennal d'immobilisation 2015-2019;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit entériner les différents projets qui seront soumis tel que présentés ci-dessous :



CIT CRC

Programme quinquennal d'immobilisations (PQI) 2015-2019

IDENTIFICATION DU PROJET		JUSTIFICATION DU PROJET	PROGRAMME DE FINANCEMENT SOFIL ET/OU PAGTCP	% de financement	AVANT 2015	2015	2016	2017	2018	2019	APRÈS 2019	TOTAL
Projets autorisés		Numéro de projet										
Abribus	15407015	Qualité de service	PAGT CP	75.0%	141 000 \$							141 000 \$
Système d'aide à l'exploitation	15407213	Intégration système	PAGT CP	75.0%		100 000 \$	156 000 \$					256 000 \$
Abribus	154130135	Qualité de service	PAGT CP	75.0%		30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	50 000 \$	40 000 \$		180 000 \$
Ajout des valises portables	154131118	Intégration système	PAGT CP	75.0%		10 000 \$		10 000 \$				20 000 \$
Support à web	15407212	Qualité de service	PAGT CP	75.0%		10 000 \$	50 000 \$					60 000 \$
Ajout de P.M.V.	154131119	Intégration système	PAGT CP	75.0%				100 000 \$				100 000 \$
Abri à web au stationnement incitatif	154131122	Qualité de service	PAGT CP	75.0%			150 000 \$					150 000 \$
SAEIV Phase 3		Intégration système	PAGT CP	75.0%				200 000 \$	200 000 \$			400 000 \$
												0 \$
												0 \$
												0 \$
TOTAL subventionné s PAGTCP					141 000 \$	150 000 \$	386 000 \$	340 000 \$	250 000 \$	40 000 \$	0 \$	1 307 000 \$
Nouveaux projets												
Mise à niveau ventrateur perception (ajout d'abribus)	154130134	Intégration système	SOFIL	85.0%		38 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$		98 000 \$
Mise à niveau SAEIV (ajout d'abribus)	154130138	Intégration système	SOFIL	85.0%		120 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$			210 000 \$
Recharge à distance	154130136	Intégration système	SOFIL	85.0%		30 000 \$						30 000 \$
SAEIV Phase 2	154106535	Intégration système	SOFIL	85.0%			150 000 \$	200 000 \$				350 000 \$
Intégration SAEIV / site web	154131152	Intégration système	SOFIL	85.0%			50 000 \$					50 000 \$
Ajout de P.M.V. au stationnement incitatif	154131120	Intégration système	SOFIL	85.0%		300 000 \$						300 000 \$
ABRIBUS chauffant au stationnement incitatif	154131121	Qualité de service	SOFIL	85.0%		100 000 \$						100 000 \$
Termius		Qualité de service	SOFIL	85.0%			200 000 \$	550 000 \$				750 000 \$
												0 \$
												0 \$
												0 \$
												0 \$
TOTAL subventionné s SOFIL					0 \$	643 000 \$	395 000 \$	795 000 \$	45 000 \$	15 000 \$	0 \$	1 893 000 \$
TOTAL					141 000 \$	793 000 \$	781 000 \$	1 135 000 \$	295 000 \$	55 000 \$	0 \$	3 200 000 \$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
 Appuyé de : Monsieur David Pilon
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le programme quinquennal d'immobilisations 2015-2019, tel que présenté et de le transmettre au ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 15 JANVIER 2015

Madame Laurence Clair, chargée de projet mentionne que l'agence métropolitaine de transport (AMT) n'a toujours pas donné son accord à l'octroi de places réservées aux femmes enceintes au stationnement incitatif. Un suivi sera effectué.

Le service des travaux publics de Chambly devra contacter l'AMT pour le pavage du stationnement incitatif.

L'acquisition, l'installation et l'entretien de modules de chauffages à l'intérieur des abribus devront être pris en charge par les municipalités requérantes. Les coûts relatifs à ces installations seront présentés lors de la prochaine assemblée.

Le détour imposé vu l'interdiction de circuler sur la rue de l'inspecteur sera levé à compter de vendredi le 27 février. Il est demandé que le remboursement des coûts engendrés par ce détour soit soumis à l'AMT et que l'appui des organismes de la Couronne Sud soit également demandé.

Des propositions de la maquette du site internet sont présentées au Conseil. Les suggestions et corrections proposées seront transmises à Géomap GIS. Il est demandé que la recherche de trajets et d'horaires soit beaucoup plus conviviale sur le nouveau site que sur le site actuel.

2.1.1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE À BORD

Madame Laurence Clair introduit Monsieur Alain Laplante de la Maison Objectif. Ce dernier présente les résultats de l'enquête à bord réalisée suite au sondage téléphonique auprès de la population des villes du CIT. Au total, 1039 usagers utilisateurs des taxibus, du service local et des départs express ont participé en répondant volontairement au questionnaire. Le but était de connaître le profil et les habitudes de déplacements des usagers.

Suite aux résultats présentés, plusieurs pistes de réflexion sont soulevées.

Madame Laurence Clair dépose un plan d'action pour la révision du réseau local arrimé aux demandes des usagers suite à l'enquête à bord. Une discussion a lieu sur les modifications qui seront effectuées lors de cette révision laquelle permettra d'améliorer la desserte offerte aux usagers.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations explique



la réticence de certaines divisions de Transdev Québec inc. à utiliser le système SAEIV. Ces derniers craignent notamment une ingérence dans la gestion de leurs opérations.

Des rapports sont transmis quotidiennement au transporteur sur les assignations de véhicules confirmées par les chauffeurs. Lorsque le système sera maîtrisé par tous les intervenants, une présentation sera offerte aux membres du Conseil.

Monsieur Serge Gélinas demande que des pourparlers soient entrepris avec le transporteur pour l'obtention de leur implication financière dans le projet dont il retire aussi des bénéfices.

2.3 SUIVI AQTIM

Madame Murielle Allatt informe le Conseil qu'une Mission d'une (1) journée est planifiée au mois de mai 2015 à Gatineau pour visiter le Rapibus.

3. FINANCES

3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PRÉLIMINAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe dépose les états financiers préliminaires au 31 décembre 2014 et en fait la présentation. Certains ajustements pourraient avoir lieu suite à la vérification en cours par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

3 OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE JANVIER 2015

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois de janvier 2015. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 5,17 % comparativement à la même période en 2014. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan indique une diminution de 22,59 % au mois de janvier. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une augmentation d'achalandage de 10 % en janvier. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 5,97 % a été observée au cours du mois de janvier.

En janvier 2015, les usagers ont déposé quatorze (14) plaintes ainsi que trois (3) demandes de service. Finalement, trois (3) bris mécaniques ont été enregistrés en janvier.

Monsieur Michel Leboeuf précise que le fournisseur des équipements Wi-Fi a procédé au remplacement des «routers» pour un modèle 4G. Cette mise à niveau semble avoir amélioré la connexion au réseau pour la majorité des appareils utilisés.

Des explications sont demandées suite à la lecture de la plainte relative à la voie réservée non empruntée par un chauffeur. Monsieur Leboeuf précise que lors de cet événement la voie était complètement enneigée ce qui a laissé croire à sa fermeture. Une plainte a été transmise au ministère des Transports du Québec, chargé du déneigement, par la suite.

Suite aux explications offertes relatives à un passage non effectué aux Promenades St-Bruno, Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu avise le transporteur que le SAEIV est désormais utilisé pour corroborer les circuits effectués. Il demande la collaboration du transporteur lorsque les chauffeurs sont fautifs. Le CIT se chargera quant à lui de la portion relative aux usagers alléguant des informations erronées.

Madame Clair expose les demandes de service reçues. À la demande de Madame Anne Poussard, l'ajout récent de départs au circuit de taxibus T4 sera validé. Suite à l'analyse de la demande relative à l'ajout de départ au retour de Saint-Jean-sur-Richelieu, il est demandé de vérifier le modèle offert par le CIT Vallée-du-Richelieu en direction du Cégep de Saint-Hyacinthe et d'analyser si cette offre de service peut être adaptée pour le CIT CRC. De plus, des démarches seront entreprises au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'obtention d'une contribution financière aux services desservant leur institution. Monsieur Jacques Deslauriers suggère que soit analysée la possibilité d'offrir les places disponibles du transport adapté aux usagers du CIT CRC se dirigeant vers Saint-Jean-sur-Richelieu puisque l'hôpital et le Cégep sont desservis pas ce service.

Monsieur Leboeuf quitte l'assemblée.

Une discussion a lieu sur les différents suivis offerts par le représentant du



transporteur suite aux plaintes et différentes problématiques observées. L'avis de chacun des membres du Conseil est demandé à ce sujet. Il est décidé qu'en premier lieu, Monsieur Jacques Deslauriers contactera la Direction de Transdev Québec inc. pour tenter d'améliorer la situation. Si aucun changement n'est observé, une correspondance sera rédigée à l'intention de Transdev Québec inc.

4.2 BILAN 2014 DU PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Madame Laurence Clair présente le rapport des actions qui ont été complétées au cours de l'année 2014. Ce document doit être transmis annuellement au ministère des Transports du Québec.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

- 5.1.1 CIT Le Richelain - 2014-12-22/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville;
- 5.1.2 MTQ - 2015-01-19/ réf. : Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif - Volet 1 / Versement provisoire de la subvention 2014;
- 5.1.3 Bélanger Sauvé - 2015-01-22/ réf. : Vérification des états financiers du Conseil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014;
- 5.1.4 Imagi Affichage - 2015-01-28 / réf. : Compensations versées pour l'année 2014;
- 5.1.5 MTQ - 2015-01-03/ réf. : Confirmation des subventions versées en 2014;
- 5.1.6 CIT Le Richelain - 2015-02-09/ réf. : Dénonciation de l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

5.2 Correspondance envoyée :

- 5.2.1 Aux fournisseurs du CIT Chambly-Richelieu-Carignan - 2015-01-15/ réf. : Vérification des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014;
- 5.2.2 Mme Eva Léonie Mutuzo-Brindle - 2015-01-28/ réf. : Remboursement de train;
- 5.2.3 Monsieur Massimo Iezzone, directeur général de la CMM - 2015-02-10/ réf. : Dénonciation de l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

6 AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2015-020 MODIFICATION DE VÉHICULES REQUIS LORS DE LA RÉVISION DU RÉSEAU LOCAL

CONSIDÉRANT la réglementation relative à la charge à l'essieu des minibus restreignant le nombre de passagers à vingt-cinq (25) à bord de ces véhicules;

CONSIDÉRANT que cette règle impacte la desserte de plusieurs circuits offerts par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT que lors de la révision du réseau local, l'assignation des véhicules sera planifiée en fonction de cette réglementation ce qui engendrera des coûts supplémentaires annuels de 50 878,80 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé de : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la modification de l'assignation des véhicules lors de la révision du réseau local afin de respecter la réglementation de charge à l'essieu de minibus.

D'accepter les coûts supplémentaires annuels de 50 878,80 \$ (excluant les taxes applicables) engendrés par cette modification.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



6.2 2015-021 RÉSOLUTION AUTORISANT L'ACHAT DE LECTEURS DE CARTES À PUCE PORTABLES

CONSIDÉRANT le programme OPUS en ligne permettant la recharge à distance de titres de transport doit être testé préalablement à la mise en service auprès de l'ensemble des usagers;

CONSIDÉRANT que cinq (5) lecteurs de carte à puce seront alloués au CIT Chambly-Richelieu-Carignan afin de permettre à des usagers de tester l'achat en ligne de titres du CIT;

CONSIDÉRANT le coût préférentiel d'un dollar (1 \$) offert aux clients qui testeront la recharge à distance;

CONSIDÉRANT que le CIT assumera les coûts des cinq (5) lecteurs de carte à puce des clients-testeurs;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'achat de cinq (5) lecteurs de carte à puce portables au coût d'un dollar (1 \$) permettant à des usagers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan de tester l'achat en ligne des titres du CIT.

ADOPTÉE

6.3 2015-022 RÉSOLUTION RELATIVE AUX COÛTS ENCOURUS DURANT LE DÉTOUR IMPOSÉ PAR L'INTERDICTION DE CIRCULER SUR LA RUE DE L'INSPECTEUR

CONSIDÉRANT le détour imposé aux véhicules de nombreux AOT dont le CIT Chambly-Richelieu-Carignan suite à l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur située dans l'arrondissement Sud-Ouest durant la période du 12 décembre 2014 au 27 février 2015;

CONSIDÉRANT que les coûts hebdomadaires du CIT Chambly-Richelieu-Carignan engendrés par ce détour imposé s'élèvent à 4 007,39 \$ totalisant 44 081,29 \$ (excluant les taxes applicables) pour la période qu'a duré l'interdiction;

CONSIDÉRANT que le Conseil demande à l'agence métropolitaine de transport de s'assurer que ces coûts soient remboursés au CIT Chambly-Richelieu-Carignan puisque l'« *Entente relative aux voies réservées et aux mesures préférentielles dans l'axe Duke/William/Inspecteur/Mansfield/TCV* » régit le passage des autobus dans ce quartier jusqu'en 2022;

CONSIDÉRANT que l'appui des organismes de transport de la Couronne Sud est demandé pour le remboursement des frais engendrés par cette interdiction;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé de : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

De demander à l'agence métropolitaine de transport que les démarches soient entreprises pour le remboursement des frais de 44 081,29 \$ engendrés durant la période d'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur.

De demander l'appui des organismes de transport de la Couronne Sud pour le remboursement des frais occasionnés par le détour durant la période qu'a duré l'interdiction.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.4 2015-023 AJOUT D'UN DÉPART DU TAXIBUS T4 À 5H30 AM

CONSIDÉRANT les demandes d'usagers pour que soit ajouté un départ du taxibus T4 permettant la correspondance avec le circuit express de 5h55 du stationnement incitatif de Chambly;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'un départ à 5h30 permettrait cette correspondance;

CONSIDÉRANT que les coûts annuels pour l'ajout de ce départ s'élèvent à 2 835 \$ (excluant les taxes applicables);



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé de : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'ajout d'un départ à 5h30 au taxibus T4 afin de permettre la correspondance avec le départ du circuit express de 5h55 du stationnement incitatif de Chambly.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.5 2015-024 ADOPTION DU BILAN POUR LE PLAN D'ACCESSIBILITÉ 2014

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chapitre E-20.1) les conseils intermunicipaux de transport sont tenus de présenter au ministre des Transports un plan de développement en vigueur;

CONSIDÉRANT les actions réalisées au cours de l'année 2014 conformément au Plan d'accessibilité du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT qu'un bilan doit être transmis annuellement au ministère des Transports du Québec;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé de : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le bilan du plan d'accessibilité 2014 des actions réalisées dans le cadre de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et de le transmettre au ministère des Transports du Québec.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

7. VARIA

8. 2015-025 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 19 mars 2015 à 19h30 au centre multifonctionnel de Carignan.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

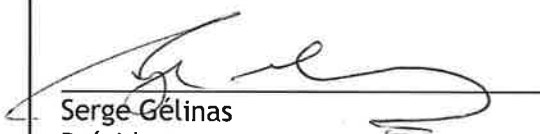
Aucun usager n'est présent


10. 2015-026 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 19 février 2015 à 22h00.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier